

## **Compte rendu de la réunion du Collège du 7 juillet 2025.**

**Présents** : Danielle Chabardès, Véronique Fournier, Jean Allais, Ven Kubie, Didier Meyerfeld, Raphaël Cerniaut, Bernadette Bouilhet, Ulrike Limam, Françoise Girot, Régis Metayer, Eric Joyaux, Renato Perdriau.

**Excusés** : Eliane Parra, Sylvie Mimeaud, Annette Artault, Agnès Fredefon, Benoit Gaillard, Catherine Baril.

-----  
**1/ Le prochain Collège** aura lieu le 8 septembre, 18 h, Maison des Associations de Lafond. Animateur Didier, secrétaire Ven.

### **2/ Rencontre Mairie - SolMi.**

Rencontre qui s'est déroulée en visio. En ressort le maintien des parrainages, évidemment sous réserve des résultats des élections municipales de 2026. Sont envisagées, en 2026, 2 séances de parrainage, l'une en juin pour retrouver des parrains à ceux qui n'en auraient plus suite aux élections ; l'autre, de parrainage proprement dit, en décembre.

### **3/ Local pour Kalan à la rentrée de septembre.**

Kalan n'a plus de salle en septembre : fermeture du Centre Social Christiane Faure et en attente d'attribution de salle (jusqu'en décembre ?) dans le nouveau Centre. Kalan utilisait une salle le mercredi et le vendredi am et le samedi matin.

→ Renato verra avec Benoit s'il est possible d'utiliser la salle 9 de la Maison des Associations ; autres possibilités mais moins centrales : Altea Cabestan à Villeneuve, La Fraternité. A examiner en second.

### **4/ Recherche de financement supplémentaires.**

Différentes pistes sont évoquées : demande de subvention au Département, augmentation subvention Mairie LR, vide grenier (participation simple à un tel évènement plutôt que l'organiser nous-mêmes).

Economies : relancer Mairie pour obtenir des logements moins énergivores. Déjà fait et pas d'évolution pour le moment.

→ Eric se propose d'animer un petit groupe (Raphaël, Benoit, Annette) auquel on pourrait adjoindre Benjamin L présent à l'AG et intéressé par ce thème.

## **5/ Retour sur l'AG.**

Des donateurs ont fait part de l'excellence des documents présentés à l'AG, par rapport à d'autres associations.

Question : a-t-on invité les financeurs ? Si non, il faudra à l'avenir inviter les donateurs, les organismes nous ayant accordé des subventions et les organismes partenaires.

→ Une liste des financeurs sera créée sur Assoconnect.

## **6/ Tour de table.**

**Kalan** : RAS sauf ci-dessus ; on répond aux demandes.

**Bienvenue** : Jean a qq difficultés pour faire venir des gens via France Bénévolat, Jevexaider.gouv.fr ; peut-être est-ce lié à la période d'été.

**Communication** : Ven (re)propose de former les animateurs de groupe (qui en auraient besoin) à l'utilisation d'Assoconnect (gain d'autonomie).

**Canapés Solidaires** : il n'y a plus de représentant de ce groupe au Collège.

→ A voir en septembre : intégration de ce groupe dans le groupe MJM ?

**Aide aux démarches** : Ven centralise les demandes et les accepte ou non.

Benoit suggère d'établir une charte pour clarifier l'étendue des prestations.

→ A rediscuter en Septembre.

**MJM** : RAS.

**Accompagnants** : pas de nouveaux bénévoles ; Bernadette joue le rôle d'accompagnant ressource pour les nouveaux (difficultés pour créer des binômes avec les nouveaux).

Question : est-il pertinent d'intégrer des accompagnés dans le fonctionnement de l'association ?

**Accueil** : 40 appels en 15 jours. Beaucoup ne nécessitent pas d'accompagnement. Une bonne dizaine de familles sont en attente d'accompagnants.

## **7/ Fête des associations de Villeneuve 13 /09 /2025.**

Il est décidé à l'unanimité de ne pas y participer, sachant que le 6 septembre nous participons au Forum des Associations du Centre-Ville (Bernadette).

### ***8/ Déménagement vers la rue Pierre Loti.***

La proposition de partage de bureau faite par l'association Parrainage 17 (suivant le mot de Benoit adressé aux membres du Collège) dans les nouveaux locaux rue Pierre Loti (à partir de janvier 2026) est adoptée à l'unanimité.

Suite au Collège, et pour répondre à une question posée, Ven et Annette ont indiqué que le coût annuel en 2024 pour les locaux de la Maison des Associations s'est élevé à 319 €.